

valse conduite en ma capacité officielle ; dans le premier cas, on aurait dû, selon moi, venir avec des accusations contre moi fondées sur ces rapports, et joindre ces accusations aux autres qui ont été portées contre moi : dans le second cas, les exposés injurieux à mon caractère qu'ils contiennent, n'auraient pas dû, ce me semble, être amenés du tout sous la considération du gouvernement de sa Majesté, ni mis en circulation dans le public à mon préjudice. Mais, je demande à faire remarquer que je ne suis pas venu ici pour opposer des objections de forme à l'investigation d'aucune plainte proférées contre moi, sous quelque forme et par quelque personne qu'elles soient faites. J'ai été dans la colonie, depuis quelque temps, en but aux imputations les plus injustes et les moins fondées, ma conduite a été l'objet des plus fausses représentations, sans qu'il ait été en mon pouvoir de les repousser. Je suis bien aise que cette occasion me soit maintenant accordée ici ; et j'en profiterai de bon cœur, non seulement pour répondre à toutes les imputations qui se trouvent dans les deux rapports mentionnés par M. Viger, mais aussi à toute et chaque plainte ou imputation, qu'il jugera à propos d'y ajouter, s'il en a reçu l'instruction. En attendant, et pour éviter tout délai inutile, qui me cause un dommage personnel, je me flatte que M. Viger trouvera commode de me fournir, sous un court espace de temps, sa réplique sur le seul sujet auquel son attention est maintenant appelée, savoir, ma réponse aux accusations et à l'adresse de l'Assemblée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. STUART.

ROBERT W. HAY, Ecuyer,

Sous-secrétaire d'Etat, etc., etc., etc.